

# MAYAC Infos

## Le mot du Maire

Madame, Monsieur,

Cette année a encore été marquée par la pandémie. A chaque fois que nous pensons en être sortis, elle revient avec davantage de force comme nous pouvons le constater actuellement.

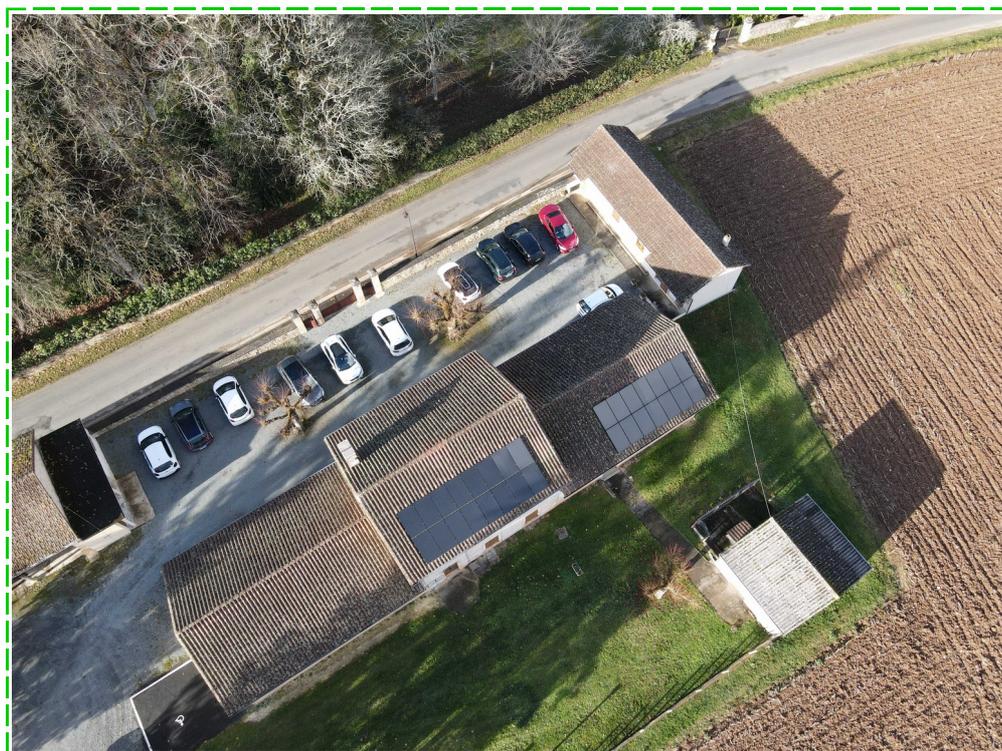
Nous avons tendance à nous relâcher pour les gestes barrières, quand on voit les rassemblements ou les personnes sans

masque. C'est vrai que la convivialité et le festif sont mis à mal à cause de ce virus mais nous devons en passer par là pour éradiquer cette pandémie.

Vous trouverez dans ce bulletin des informations sur les réalisations de l'année écoulée, les réalisations à venir ainsi qu'un coup de gueule contre une certaine association.

En début d'année aura lieu le recensement de la commune, nous vous demandons de bien recevoir l'agent recenseur qui aura la lourde tâche de passer dans toutes les habitations pour déposer le questionnaire. Vous pouvez le remplir avec lui ou directement par internet. Le recensement est très important, il permet de voir l'évolution de la population municipale.

L'équipe municipale ainsi que le personnel vous souhaitent malgré les conditions sanitaires, de bonnes Fêtes de fin d'année et tous nos vœux pour 2022.



# ACTUALITÉS

## Les travaux :

Cette année la réalisation s'est portée sur la sécurité et l'embellissement du village.

La place aux Réjoux ainsi que l'accès au CD4 ont été refaits. La signalisation au pont de Mayac a été mise en place pour sécuriser la pénétration sur le CD4 :

- Installation de miroirs côté église et côté mairie pour une meilleure visibilité.
- Panneaux STOP sur l'axe du CD4 pour sécuriser la Départementale.
- Installation d'un éclairage photovoltaïque au pont de Mayac, à l'arrêt de bus pour les élèves à la descente du car.



- Les travaux ont commencé aux Réjoux pour une extension de l'éclairage public entre le nouvel emplacement de l'abri bus qui sera en face de la route qui relie le CD705 et le CD4. Cet aménagement a pour but de sortir cet abri de sa place actuelle qui se situe dans un virage et potentiellement dangereux et d'éclairer le trajet jusqu'à la route qui descend aux Réjoux pour la sécurité des enfants.
- A Pomerède, limitation du tonnage à 5,5T et de la vitesse par l'installation de chicanes dans le village - (des individus cassent régulièrement les écluses volontairement).

**Adressage :** L'adressage sur la commune vient de se terminer, tous les panneaux de routes, chemins et autres sont installés. Il est à signaler que déjà deux panneaux ont été volés ainsi que deux

panneaux indicateurs de lieu-dit. Nous distribuons actuellement les numéros des maisons, il est possible que certains manquent, ne vous inquiétez pas, tout le monde aura son numéro.

L'adressage est obligatoire pour l'installation et l'obtention de la Fibre, les habitations aux *Châtaignères* et à La *Dénarie* sont pratiquement raccordées du côté de Coulaures. Pour le reste de la commune raccordée sur Savignac les Églises, nous devrions l'avoir en tout début d'année 2022.

La traversée du Dognon qui a été retardée faute de n'avoir pas eu les subventions de l'État en 2021, sera réalisée en 2022. Des permanences seront mises en place pour présenter les plans aux riverains.

Vous serez avisés des dates et heures, ce sera Léa Lummaux de la Communauté de Communes qui tiendra cette permanence.



→ Vous avez reçu dans vos boîtes aux lettres une parution de l'**ADDCI**.

On peut être contre un projet pour différentes raisons, mais on ne peut pas dire n'importe quoi !!!

Je pense sincèrement que cette association se trompe de combat.

- Elle s'est appropriée cet espace qui appartient au domaine privé de la Communauté de Communes ouvert au public, mais qui n'est pas un espace public.

- Elle met en avant le risque d'incendie.  
Une étude a été réalisée avec l'avis du Service Départemental d'Incendie et de Secours. Il y a trente mètres sans végétation entre la clôture et la forêt. Je pense qu'il y a davantage de risques actuellement avec les arbres couchés depuis la tempête de 1999 ainsi qu'avec les promeneurs qui pourraient mettre le feu avec des mégots jetés.
- Pour la pyrotechnie, « l'astuce » que l'**ADDCI** nous accuse d'avoir mise en place pour faire accepter ce projet est complètement erronée. L'équipe du bureau d'étude, forte d'une expérience de près de 30 ans dans le déminage, et diplômée en chimie, a créé « **BETAREG** » en 2018 ; la société est basée à Anglure dans la Marne. Elle rédige des études historiques pour tous les projets immobiliers afin de confirmer ou infirmer le risque de découverte d'engins explosifs non explosés lors des prochains travaux de terrassement.  
*« Une étude historique ne doit pas être considérée comme une simple démarche administrative imposée par la réglementation. Mais, elle doit, au contraire, être un document de référence pour les phases de diagnostic et de dépollution »*  
Il faut savoir qu'un devis a été demandé à une entreprise spécialisée dans la dépollution, celui-ci se monte à près d'un million d'euros, cela fait cher « l'astuce » !!!

**Nous avons, par l'intermédiaire de notre avocat, mis en demeure le ministère des armées pour effectuer cette dépollution.** Le terrain nous a été vendu comme dépollué, ce qui constitue un vice caché et un danger pour les promeneurs, dont nous n'étions absolument pas au courant.

Ils n'ont pas fait les recherches approfondies qu'ils auraient dû réaliser. Pour eux, les munitions étaient sur les pas de tir. La pollution dont on parle est bien inférieure aux années 1960 quand le champ de tir a été créé. Les entraînements datent des années 1920-1930.

Nous nous serions bien passés de cette « astuce » dont nous accuse l'association.

- Concernant la déforestation de 35 ha, celle-ci sera compensée par le double des arbres abattus, soit au minimum 60 ha. Des volontaires se sont déjà fait connaître pour bénéficier de ce programme de replantation. Quand on voit tous les hectares qui sont défrichés actuellement pour faire des truffières par des particuliers, je ne vois pas l'association monter au créneau contre ces projets qui n'apportent aucun bénéfice à la population, contrairement au parc photovoltaïque, qui fournira l'électricité pour plus de douze mille habitants.
- Lors des réunions publiques proposées par **RES**, j'ai demandé à des sympathisants de l'association s'ils connaissaient le site de l'implantation des panneaux photovoltaïques. La réponse a été qu'ils le connaissaient.  
A la question comment l'avez-vous connu ? la réponse a été que c'était l'**ADDCI** qui les y avait emmenés. Ce terrain est situé sur la commune de Mayac, à la limite de Coulaures, loin des cabanes, du Land Art, du Fitness de plein air et du parcours de santé. Ce ne sont que des arbres de Causses qui dans 20 ans n'auront pas évolué. Ce milieu va se refermer naturellement, un espace qui se referme meurt.

- L'**ADDCI** dit « oui au photovoltaïque mais sur les toits et pas dans les bois » Si nous comparons les 250 000 m<sup>2</sup> qui correspondent à la centrale, il faudrait 2 083 habitations (avec pour exemple une toiture de 120m<sup>2</sup>). Je ne vous dis pas l'impact visuel que cela aurait, alors que sur ce site elle sera pratiquement invisible !

Chez nous, à Mayac, la commune a réalisé deux sites en photovoltaïque : le hangar municipal...





... et la Mairie.

La Communauté de Communes a prévu des panneaux photovoltaïques sur la nouvelle médiathèque de Cherveix-Cubas. A ce jour, je n'ai pas vu de ces panneaux chez les membres de l'association qui prônent pourtant cette solution.

Effectivement **RES** n'est pas une entreprise philanthropique. Quelle société actuellement s'engagerait financièrement sans faire de bénéfice ?

**A la Communauté de Communes, deux moteurs nous animent :**

- Le premier est la production d'énergie propre et inépuisable : le soleil.
- Le deuxième est constitué des retombées financières du projet.

L'État baisse chaque année les dotations qu'il verse aux collectivités locales. Si nous voulons continuer à investir dans notre territoire pour le bien-être de ses habitants, nous devons trouver des ressources nouvelles. Celles-ci se monteraient entre 250 000€ et 300 000€ par an.

De quoi financer aussi bien en fonctionnement qu'en investissement des réalisations indispensables aux habitants du territoire.

**Quelques exemples :** l'investissement et le fonctionnement des centres de loisirs pour les jeunes, les médiathèques pour la culture, les salles de sport (dont la reconstruction du

gymnase de Coulaures qui est vétuste et dangereux), les traversées de bourgs et bien d'autres projets...

Notre commune bénéficierait aussi des retombées.

Au sein de l'**ADDCI**, il y a comme en religion, des *modérés* qui sont pour la centrale et des *intégristes* qui sont contre. Il y a dix ans, le même projet n'a soulevé aucun recours. A l'époque, il était porté par la société **VALECOM**, il n'a pas abouti. Ils n'ont pas réussi à avoir l'aval de la Commission de régulation de l'énergie, ce qui leur aurait permis de vendre l'électricité avec un bonus supplémentaire.

Dix ans plus tard, c'est une véritable levée de boucliers par un petit groupe de personnes qui n'ont jamais eu de responsabilités au sein des collectivités et qui sont contre tout.

C'est très facile comme méthode :

Mesdames et Messieurs, impliquez-vous dans la vie locale ! Présentez-vous aux élections pour défendre vos valeurs ! Là, vous verrez si vous êtes en phase avec vos concitoyens.

C'est très facile de faire signer des pétitions. Il faut voir comment elles sont présentées : vu vos articles, c'est toujours à charge avec manipulation de la vérité !

Le Président de la République a annoncé la construction de nouvelles centrales nucléaires. Finalement, je me demande si vous ne préféreriez pas cette solution ...

...

Jean-Michel Quéméré



## Un peu d'humour :

A la caisse d'un supermarché, une vieille dame choisit un sac en plastique pour ranger ses achats.

La caissière lui reproche de ne pas se mettre à l'écologie et lui dit :

- « Votre génération ne comprend tout simplement pas le mouvement écologique. Seuls les jeunes vont payer pour la vieille génération qui a gaspillé toutes les ressources ! »

La vieille dame s'excuse auprès de la caissière et explique :

- « Je suis désolée, **il n'y avait pas de mouvement écologiste de mon temps.** »

Alors qu'elle quitte la caisse, la mine déconfite, la caissière ajoute :

- « Ce sont des gens comme vous qui ont ruiné toutes les ressources à nos dépens. C'est vrai, vous ne considérez absolument pas la protection de l'environnement dans votre temps. »

Alors, un peu énervée, la vieille dame fait observer :

- « à cette époque, on retournait les bouteilles de verre. Le magasin les renvoyait à l'usine pour être lavées, stérilisées et remplies à nouveau. Les bouteilles étaient recyclées, **mais on ne connaissait pas le mouvement écologique.** »

Elle ajoute :

- « De mon temps, on montait l'escalier à pied : on n'avait pas d'escaliers roulants et peu d'ascenseurs.

On ne prenait pas sa voiture à chaque fois qu'il fallait se déplacer de deux rues.

On marchait jusqu'à l'épicerie du coin. **Mais, c'est vrai, on ne connaissait pas le mouvement écologique.**

On ne connaissait pas les couches jetables : on lavait les couches des bébés.

On faisait sécher les vêtements dehors sur une corde ;

On avait un réveil qu'on remontait le soir ;

Dans la cuisine, on s'activait pour préparer les repas ;

On ne disposait pas de tous ces gadgets électriques spécialisés pour tout préparer sans effort et qui bouffent des watts autant qu'EDF en produit.

Quand on emballait des éléments fragiles à envoyer par la poste, on utilisait comme rembourrage du papier journal ou de la ouate, dans des boîtes ayant déjà servi, pas des bulles en mousse de polystyrène ou en plastique.

On n'avait pas de tondeuses à essence autopropulsées ou auto-portées : on utilisait l'huile de coude pour tondre le gazon.

On travaillait physiquement ;

on n'avait pas besoin d'aller dans un club de gym pour courir sur des tapis roulants qui fonctionnent à l'électricité.

**Mais c'est vrai, on ne connaissait pas le mouvement écologiste.**

On buvait de l'eau à la fontaine quand on avait soif.

On n'utilisait pas de tasses ou de bouteilles en plastique à jeter.

On remplissait les stylos dans une bouteille d'encre au lieu d'acheter un nouveau stylo.

On remplaçait les lames de rasoir au lieu de jeter le rasoir entier après quelques utilisations.

**Mais c'est vrai, on ne connaissait pas le mouvement écologiste.**

Les gens prenaient le bus, le métro, le train, et les enfants se rendaient à l'école à vélo ou à pieds au lieu d'utiliser la voiture familiale et maman comme un service de taxi 24h/24h.

Les enfants gardaient le même cartable durant plusieurs années, les cahiers continuaient d'une année sur l'autre, les crayons de couleur, gommes, taille-crayons et autres accessoires duraient tant qu'ils pouvaient,

Pas un cartable tous les ans et des cahiers jetés fin juin, de nouveaux crayons et gommes avec un nouveau slogan !

**Mais c'est vrai, on ne connaissait pas le mouvement écologiste !**

On n'avait qu'une prise de courant par pièce, et pas de bandes multiprises pour alimenter toute la panoplie des accessoires électriques indispensables aux jeunes d'aujourd'hui.

**ALORS NE VIENS PAS NOUS EMBÊTER AVEC TON MOUVEMENT  
ÉCOLOGISTE !**

Tout ce qu'on regrette, c'est de ne pas avoir eu assez tôt la pilule, pour éviter d'engendrer la génération des jeunes cons comme vous, qui s'imagine avoir tout inventé, à commencer par le travail,

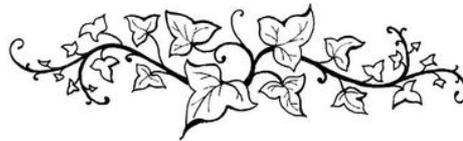
qui ne savent pas écrire 10 lignes sans faire 20 fautes d'orthographe,

qui n'ont jamais ouvert un bouquin autre que des bandes dessinées,

qui ne savent pas qui a écrit le *Boléro* de Ravel (pensent même que c'est un grand couturier),  
qui ne savent pas mieux où passe le Danube, quand on leur propose Vienne ou Athènes,  
mais qui croient tout de même pouvoir donner des leçons aux autres, du haut de leur ignorance crasse !

**MERDE à la fin !! »**

(Ah ! Ça défoule...)



### Arbre de Noël



Cette année encore, toujours à cause de la pandémie, l'arbre de Noël de la commune n'aura pas lieu.

Les enfants ont reçu le chèque cadeau de 20€ à dépenser à la *Grande Récré*.

### Repas des anciens

Pour les mêmes raisons, bien que le repas se fasse au mois de mai, s'il n'y a pas d'amélioration de la situation sanitaire, nous ferons comme les deux années précédentes :

une distribution de coffrets gourmands.

Il manquera bien sur la convivialité, on croise les doigts pour que le Covid disparaisse d'ici-là.



## ASSOCIATIONS



Des nouvelles de l'**AMACS**  
(Association Multi-Activités Culturelles et Sportives)...

Comme toutes les structures offrant des activités collectives dans le domaine du sport et de la culture, l'AMACS voit bien ses activités réduites en raison des conditions sanitaires liées au coronavirus :

- Le Qi-Gong a pu être maintenu en extérieur sur le Causse de l'Isle en juin et en septembre.
- L'atelier vocal est à l'arrêt, par manque de participants (dont déménagements et formations).
- Suite à l'autorisation de remettre en œuvre les activités sportives collectives dans le cadre du temps périscolaire, l'atelier roller destiné aux enfants reprendra jusqu'en mai sur la Voie Verte en raison des travaux du Gymnase de Coulaures, et/ou dans un autre gymnase... à définir prochainement... En revanche, l'atelier roller pour adultes n'a pas repris.



Le Gymnase de Coulaures sera donc en travaux en 2022.

- **Roller** adultes et enfants niveau « confirmés » : jeudi de 17H45 à 18H45, à définir (Voie Verte) jusqu'en mai.
- **Qi-Gong** : samedi de 10H à 11H30, à la mairie de Mayac.

Ces activités sont ouvertes à toutes et à tous, petits et grands, sans niveau préalable requis.

L'**AMACS** remercie les mairies de Mayac et de Coulaures pour leur soutien logistique et financier.

### Contacts :

Françoise le Goff : 06 82 93 32 90  
(Qi-Gong et roller)





Les nouvelles : pas de nouvelles !

L'Entente Mayacoise souhaite à tous les habitants une bonne année et surtout une bonne santé.

2021 fut encore une année blanche ; nous espérons que 2022 nous permettra de redémarrer nos activités, sûrement notre fête le 19 juin.

Nous vous informons que les cartes d'adhérents payées en 2020/2021 sont encore reconduites gratuitement pour cette nouvelle année 2022.

Nous ne pouvons pas programmer l'Assemblée Générale ; vous serez informés dès que possible.

Vous trouverez nos propositions d'activités sur notre site internet : [www.mayacoise.fr](http://www.mayacoise.fr)

Nous vous rappelons que les randonnées se poursuivent tous les mercredis à 13h30 et promenade à vélo, tous les samedis à 14h00, départ au Pont de Mayac.

Si vous avez un article ou un message à faire paraître dans la Chronique, n'hésitez pas à l'envoyer à l'adresse : [chronique@mayacoise.fr](mailto:chronique@mayacoise.fr)

Rappelons aussi que la bibliothèque « **Livres-Libres** » est ouverte tous les jours de 9h à 18h, hormis les dimanches et les jours fériés. Elle connaît un réel succès **sauf** auprès des jeunes lecteurs, ce que nous regrettons. Merci à tous ceux qui déposent des livres.

***Le président, Robert van der Schoor et son équipe.***

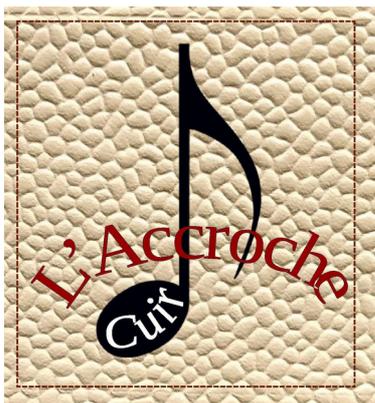


## L'ACCROCHE-CUIR



Une nouvelle micro-entreprise, **L'Accroche-Cuir**, s'est fait jour à Mayac  
en avril 2021.

Après un stage d'initiation au travail du cuir, il y a deux ans, Isabelle Blondet a eu un véritable coup de cœur pour la maroquinerie et s'est efforcée d'en apprendre les diverses techniques.



La confection d'accessoires de toutes sortes, du porte-clés au portefeuille en passant par vide-poches, pochettes, porte-cartes, étuis divers et tapis de souris... devient sa spécialité soit, la « **petite maroquinerie** ».

Réalisés entièrement à la main - coutures au point sellier et finitions des tranches personnalisées, ces accessoires peuvent être aussi envisagés *sur mesure*, selon les envies des clients et les stocks disponibles à l'atelier...

Retrouvez toute l'actualité de **L'Accroche-Cuir** sur Instagram :

**laccrochecuir**



et le site internet [www.laccrochecuir.com](http://www.laccrochecuir.com)



## COMMERCE ET SERVICES DE MAYAC

- ART-THERAPIE / ANIMATION ARTS PLASTIQUES : Isabelle TOMASINO 06.11.17.23.80
- ARTIS PEINTURE 24 : Jimmy PEDEMONTE - Le Dognon (peinture, décoration, pose sol souple parquet flottant, ravalement façade) 06.20.86.15.49/[artispeinture@sfr.fr](mailto:artispeinture@sfr.fr)
- BAR-RESTAURANT « Le fer à cheval » - Le Dognon 05.53.05.08.02
- COIFFEUSE à DOMICILE : Stéphanie GENESTE 06.32.99.35.53
- COUVERTURE & ZINGUERIE : Alexandre BODINIER 05.53.35.24.20 / 06.33.56.49.29
- COUVERTURE & ZINGUERIE : Cédric SACRISTAN 05.53.08.23.98
- EPICERIE BIO « le Jardin du Dognon » au Dognon 07.87.42.79.08
- FAMILLE D'ACCUEIL AGREEE POUR PERSONNES AGEES :  
Sandra AUDEBERT 05.53.05.07.95
- L'ACCROCHE-CUIR : atelier de maroquinerie artisanale.  
Isabelle BLONDET – *Instagram : laccrochecuir*  
[www.laccrochecuir.com](http://www.laccrochecuir.com)

## NUMEROS UTILES

- URGENCES : SAMU : 15 > POLICE : 17 > POMPIERS : 18
- GENDARMERIE : SAVIGNAC LES EGLISES : 05.53.05.52.85 /  
ST MARTIAL D'ALBAREDE : 05.53.55.38.90
- MEDECINS : Dr Catherine PETRY à Sorges 05.53.05.15.80  
Dr Ali FENIDES à Savignac les Eglises 06 73 64 84 86
- INFIRMIERES : MAYAC : Pascale BOURGES-AUBISSE : 06.64.09.40.89  
CUBJAC : Anne-Marie Truffy VIDALINC : 06.75.24.48.32  
SAVIGNAC LES EGLISES : Cabinet infirmier : 05.53.05.90.79
- DENTISTES : CUBJAC : Mmes FRANÇOIS et LACROIX 05.53.05.33.66  
EXCIDEUIL : Mme Joëlle GAILLARD 05.53.62.40.80  
M. Jean-Louis SANCHEZ 05.53.62.44.83

- **PHARMACIES** : CUBJAC : Pharmacie du Pays d'Ans 05.53.05.30.17  
EXCIDEUIL Pharmacie Du Pays d'Excideuil 05.53.62.21.80  
SAVIGNAC LES EGLISES : Pharmacie Plaisance 05.53.05.03.69  
SORGES : Pharmacie Leblanc-Vidal 05.53.05.02.16
  
- **TAXIS** : ST MARTIAL D'ALBAREDE :  
Christelle 05.53.52.61.75 / 06.27.69.75.15
  
- **AMBULANCES** : EXCIDEUIL : Ets Mailler 05.53.62.42.85
  
- **VETERINAIRES** : ST MARTIAL D'ALBAREDE : 05.53.52.24.24  
THIVIERS : 05.53.55.01.30 -  
ANTONNE ET TRIGONANT : 05.53.06.16.35
  
- **DIVERS** :  
CENTRE ANTI POISONS BORDEAUX : 05.56.96.40.80  
METEO France : 0836.65.12.34  
ENFANCE MALTRAITEE : 119  
SOS ENFANTS DISPARUS : 0810.012.014  
VIOLENCES CONJUGALES : 39 19  
SIDA INFO SERVICE : 0800.840.800  
DROGUE INFO SERVICE : 0800.23.13.13  
ECOUTE ALCOOL : 0811.91.30.30  
SOLITUDE ECOUTE : 0800.47.47.88



Site de Mayac : [www.mayac.fr](http://www.mayac.fr)

Communauté de communes Isle Loue Auvézère : [www.ccilap.fr](http://www.ccilap.fr)

L'Entente Mayacoise : [www.mayacoise.fr](http://www.mayacoise.fr)



## ETAT CIVIL

### Naissances :

Gianni, Denis, Jean-Marie SACRISTAN le 2 janvier 2021 – La Dénarie

Elaïa, Marie, Martine COFFIN CHAUVET le 1<sup>er</sup> juin 2021 : Les Réjoux

Tahys DONZEAU le 8 septembre 2021 – Sarrazac

Mahina, Elisabeth, Dora CAILLERE le 29 octobre 2021 – Les Réjoux

Louna CUBERTAFON LIMAO le 2 novembre 2021 – Les Réjoux

Tilio OUISTE le 23 novembre 2021 – La Tombe du Roy

### Mariage :

DUFRAISSE Mathieu et NICOETRA Axelle le 29 mai 2021

### Décès :

Yvette RANOUIL, le 1<sup>er</sup> juillet 2021 – Trélissac

Claudette REVEILLAS, le 12 novembre 2021 – Louyet

Liliane BARBANCEYS, épouse AUBISSE, le 17 novembre 2021 – Périgueux.

Catherine LORIDAN, épouse DESMARCHELIER, le 3 décembre 2021 – Sarazac

Jean-Louis SAUTIER, le 23 décembre 2021 – Le Dognon.

